

Ce jour d'uy 30 avril 1720 apres la publication par les
 fiancés, bien publiquement faites en l'eglise de Sassetôt
 de ce lieu, trouvé aucun empêchement, ont esté contractés en
 mariage & seum la benediction nuptiale, georges acher
 fils de feu jean acher feue vivie martin & son pere &
 mere d'une part, & Catherine pannel fille de
 feu jean acher marié le docteur de la faculté de
 medecine de la ville de Paris & son pere & mere
 d'autre part, tous deux de cette paroise plene de
 temoignage soussigné de
 M. Collo
 Jean acher de georges acher & d'achar Catherine pannel
 mere le mere de
 Jean pannel
 de plan acher